



## Coordonnateur loisirs, volet sports au Service des loisirs Poste temporaire

Située à la porte d'entrée de la région des Basses-Laurentides, Boisbriand est l'une des plus jeunes villes du Québec et compte sur une présence marquée d'aînés qui contribuent activement à son dynamisme. La Municipalité porte une attention particulière aux besoins de la famille et offre une panoplie d'activités communautaires, culturelles et sportives à ses près de 27 000 habitants.

Ville à caractère résidentiel, commercial et industriel, sa situation géographique privilégiée, au carrefour des autoroutes 13, 15 et 640, est un atout considérable. Récipiendaire du titre de *Ville de l'année au Québec* aux prix des Mercuriades 2002 (ainsi que de nombreuses autres prestigieuses distinctions) et pionnière dans la protection de l'environnement, Boisbriand vous charmera par son offre de services, ses espaces verts et son accessibilité aux berges de la rivière des Mille-Îles.

Boisbriand, une ville à proximité des grands centres où il fait bon vivre au rythme de nos vies!

La Ville de Boisbriand est à la recherche d'un candidat afin de combler un poste syndiqué de coordonnateur loisirs, volet sports, temporaire à temps complet. Sous la supervision du chef de section du Service des loisirs, le candidat aura comme principales fonctions de coordonner et participer à la planification, à l'organisation et à la réalisation d'activités confiées en respect des ressources humaines et matérielles mises à sa disposition.

Le postulant devra détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'intervention en loisir, jumelé à une expérience pertinente de 12 à 18 mois dans le domaine des loisirs.

Vous êtes une personne qui est axée vers le service à la clientèle, débrouillarde, disponible et polyvalente. Vous êtes reconnu pour vos talents de communicateur. Vous faites preuve de tact, de courtoisie et de discrétion. Vous avez une excellente gestion des suivis de dossiers et un esprit d'équipe hors du commun. Soumettez-nous votre candidature sans tarder!

L'horaire de travail est du lundi au vendredi en raison de 35 heures par semaine et peut aussi comprendre du travail en soirée et de fin de semaine. Le taux horaire offert est de 33,69 \$ (incluant un 15 % pour les avantages sociaux). L'entrée en fonction est prévue pour le 9 mars 2015.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent postuler en ligne sur notre site Internet au : [www.ville.boisbriand.qc.ca](http://www.ville.boisbriand.qc.ca) dans la section « Offres d'emploi » et joindre leur curriculum vitae avant le **16 février 2015, 9 h**.

Pour information : 450 435-1954, poste 233

*La Ville de Boisbriand souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi. Seuls les candidats retenus seront convoqués.  
À noter, le masculin a été utilisé dans l'objectif d'alléger le texte.*